

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [8-9]

Rubrik: D'un canton à l'autre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

FRIBOURG : TOUS LES CHEMINS MENENT AU SECRÉTARIAT

Par un arrêté du 1er avril 1986, le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg annonçait la mise sur pied durant l'année scolaire 1986-87 d'un cours intensif de secrétariat d'une durée de six mois réservé à des candidats titulaires d'un diplôme d'enseignement primaire, d'un baccalauréat ou d'une équivalence, ceci pour assurer l'homogénéité de la classe au départ. L'écologie s'élève à 600 francs pour l'élève domicilié dans le canton.

Il est intéressant de voir les considérants de la création de ce cours. « Dans la situation actuelle, un certain nombre de jeunes gens et de jeunes filles titulaires d'un diplôme d'enseignement primaire rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle, soit dans l'enseignement, soit a fortiori dans d'autres activités.

» Certains jeunes gens et jeunes filles titulaires d'un baccalauréat renoncent à des études universitaires et souhaitent trouver une autre voie professionnelle.

» L'OFIAMT encourage par des subventions... les mesures prises par les cantons... et qui ont pour objet le perfectionnement et le reclassement professionnel ».



Le secrétariat, où l'éternel féminin

Le dernier considérant n'est pas mentionné mais existe : il s'agit d'occuper des professeurs titulaires qui sans cela seraient sur la touche, vu la diminution des effectifs scolaires au niveau gymnasial. Sinon pourquoi cette décision soudaine pour faire face à une situation qui est loin d'être récente ? — (bg)

FRIBOURG : BROCHURE BIENVENUE

La Direction de l'Instruction publique a publié en juin la première brochure concernant la formation des adultes dans le canton. Elle contient des avis pratiques, la présentation de l'orientation professionnelle pour adultes, une liste des cours, écoles, etc. à disposition avec leurs principales caractéristiques, conditions d'admission et coût.

Certaines indications pratiques concernent plus particulièrement les femmes : il s'agit des prestations auxquelles ont droit celles qui n'ont pas cotisé à l'assurance chômage, soit au titre de recyclage, etc., ainsi que des bourses « pour l'obtention desquelles il n'y a pas de limite d'âge, et le libre choix du lieu de formation ».

Une liste de mots-clés facilite la recherche, de Actualité à Yoga. Tout un programme ! — (bg)

UN CLAF TOUJOURS DYNAMIQUE (VD)

L'assemblée générale du Centre de liaison des associations féminines vaudoises (CLAF) a réuni en juin quelque 80 personnes. Vingt-sept associations y étaient représentées. Un rapport d'activité extrêmement riche et bien présenté (toujours agrémenté des jolis dessins du P'tit Claf) avait été envoyé à chaque membre individuel et à chaque association ; il fut commenté et complété par la présidente Janine Viret.

Le comité a pris congé de trois de ses membres, dont deux quittent après respectivement neuf ans et huit ans d'une activité considérable et très enrichissante pour le CLAF : ce sont Francine Paschoud et Suzon Tommasini. Trois nouvelles membres sont alors nommées : Hélène Baudat de l'Association des familles monoparentales, Claude Michel des Femmes universitaires et Nelly Baartard des Unions chrétiennes féminines vaudoises.

L'assemblée, qui avait accepté tous les rapports statutaires et élu ces trois nouveaux membres au comité, ratifia ensuite la sécession de Clés pour le travail du Centre de liaison : devenue ainsi association à part entière, Clés demanda son admission au CLAF, ce qui lui fut accordé séance tenante.

Après l'assemblée générale, Mme Danielle Yersin, secrétaire générale du Département des finances, présenta un exposé brillant sur l'imposition de la famille dans le Canton de Vaud. — (sch)

ENTRETIEN AVEC MONIQUE PACCOLAT

Le 12 mai dernier, on le sait, le Grand Conseil valaisan s'est donné, en la personne de Monique Paccolat, la première présidente de son histoire. Femmes Suisses a voulu faire connaissance avec celle qui est désormais la première citoyenne du canton. Modeste, elle attribue sa réussite précoce et rapide aux circonstances du moment et plus particulièrement au tournus, obéissant à des critères politiques et régionaux, qui règle l'élection à cette charge suprême : « Je suis arrivée au bon moment, au bon endroit, dans le bon habit et mon statut de femme a toujours joué en ma faveur ».

Neutralité de fonction oblige, l'action politique d'une présidente ne diffère guère de celle d'un président. Au programme, entre autres, cet automne : la loi fiscale et la loi sur l'aménagement du territoire. Monique Paccolat a demandé et obtenu en outre, qu'on ne traite plus qu'une loi par session et que les commissions soient nommées suffisamment tôt, ceci dans un souci d'approfondissement et d'efficacité. Mais peu de place à l'initiative personnelle pour la première citoyenne du canton, la marge de manœuvre dans la manière de diriger le Parlement étant limitée par un règlement.

Cependant, Monique Paccolat se met à l'écoute des jeunes et des femmes :

elle veut jouer à l'égard de ces dernières un « rôle de courroie de transmission : les femmes sont déjà actives au niveau régional, culturel, social, mais encore trop peu engagées dans la politique ». Il y a donc tout un travail de sensibilisation à faire, mais Madame la Présidente affiche une certaine confiance : « En Valais, les femmes ont le droit de vote depuis 1970 ; seize ans après il est devenu possible d'accéder à la plus haute charge réservée au citoyen. Les cantons de Vaud et de Genève par exemple ont aussi eu des présidentes, mais l'introduction du droit de vote y remonte beaucoup plus loin. Il est vrai que notre Grand Conseil ne compte que six femmes sur les cent trente députés ; mais les Parlements en Suisse et même au-delà atteignent rarement 10 % de participation féminine. »

Monique Paccolat sait l'attente et l'espoir que les femmes placent en elle : « S'il y a une prise de conscience grâce à mon élection, je souhaite que ce ne soit pas un simple feu d'artifice, un geyser dont on ne ressentirait plus du tout l'effet par la suite. Il faut exploiter cette année, mais aussi les suivantes pour faire avancer la cause des femmes : une voie est ouverte, mais ne laissons pas les ronces s'y installer ! » — (fl)

ADF LAUSANNE : CINQ SUR CINQ

Le groupe de Lausanne de l'ADF tente l'expérience d'une direction collégiale. Suite à la démission de la présidente Jacqueline Lasserre-Martin, et au vu des difficultés pour lui trouver une remplaçante, les rôles de l'association ont été confiés à un bureau de 5 personnes d'horizons politiques divers (1 PDC, 1 socialiste, 1 GPE, 2 libérales) qui se partageront les responsabilités.

Cette décision a été entérinée le 12 juin par l'Assemblée générale de l'Association, au cours de laquelle furent rappelées les multiples activités de l'année passée (notamment les contacts accrus avec les politiciennes locales) et le bon état des finances. Hommage en fut rendu à Madeleine Leroy, qui quittait ses fonctions de caissière-archiviste après les avoir exercées pendant dix ans avec une rare compétence.

Après le traditionnel souper canadien, la parole fut donnée à Andrée Fauchère, grande sportive et grande voyageuse, première femme gardienne de cabane en Valais et organisatrice notamment d'une expédition de femmes en Alaska, actuellement journaliste et écrivaine, sur le thème du livre qu'elle publiera bientôt : « Le défi de l'étrangère ».

Le défi de l'étrangère, c'est celui d'une femme, neuchâteloise d'origine et habitée à l'autonomie, qui épouse un Valaisan du Val d'Hérens (le guide Jo Fauchère, décédé par la suite lors d'une expédition dans l'Himalaya), et qui tente la difficile expérience de l'intégration dans une communauté aux mœurs patriarcales. — (sl)

GRAND CONSEIL BERNOIS

Etonnants, ces Bernois... Après que le peuple eut élu pour la première fois une femme au gouvernement, les députés, à leur tour, en nomment une à la présidence du Grand Conseil. L'honneur de cette première, car c'en est aussi une, échoit à la socialiste Margrit Schlappi, de Untersee.

Par ailleurs, Sylviane Zulauf, députée PSO de Bienne, a déposé en juin une motion visant à la création d'un Bureau pour les Droits des Femmes. Ce bureau aurait pour tâches notamment de veiller au respect de la dignité des femmes et de promouvoir leurs droits dans tous les domaines de la vie sociale, économique, culturelle et politique, et de garantir l'application de l'article constitutionnel sur l'égalité.

AGENDA

CENTRE DE LIAISON DES ASSOCIATIONS FEMININES VAUDOISES

- La 54^e Journée vaudoise des femmes aura lieu le **samedi 4 octobre**, dès 14 heures, à Lausanne, au Centre Paroissial d'Ouchy (ch. de Beau-Rivage 2). Le thème choisi pour cette année est celui de **l'adoption** ; il sera abordé sous ses aspects juridiques, administratifs et affectifs. Intervention de plusieurs experts, groupes de discussion, projection de film, animation par la troupe d'acteurs Patchwork de Mézières.
- Un **cours de conduite de réunion** aura lieu les 11 et 12 septembre, de 9 h à 17 h, à Lausanne (pause de 12 h à 13 h). Animation : Françoise Zbaeren. Coût : 120 francs (possibilité de subventions)
- Un **stage de formation à la participation** aura lieu les 22 et 23 octobre, à Lausanne (mêmes horaires, même coût et même animatrice que ci-dessus)
Tous renseignements pour les activités ci-dessus sont à demander au CLAF, Eglantine 6, 1006 Lausanne

RETRAVAILLER-CORREF (VD)

communique sa nouvelle adresse : rue de la Tour 8, 1004 Lausanne. Tél. 021/23 46 26. Prochain stage : du 8 septembre au 10 octobre.

LE CENTRE F- INFORMATION (GE)

- publie un **nouveau dépliant** qui fait le point sur ses activités. Il peut être commandé à l'adresse suivante : 1, rue des Barrières, case postale 757, 1211 Genève 3, tél. 022/21 28 28
- rappelle que ses **groupes ORPER** sont des lieux d'écoute et de partage pour les femmes désireuses de faire le point sur leur vie (10 rencontres de deux heures, une fois par semaine, prix : 120 à 400 francs). Début du prochain groupe : 22 septembre, 14 h et 20 h. Renseignements à l'adresse ci-dessus
- invite les femmes qui ont le goût d'écrire et souhaitent l'utiliser pour progresser dans la recherche de soi à s'inscrire à l'**Atelier d'écriture** qui se déroule en continu au Centre, les mardis de 9 h à 11 h (engagement minimum 2 mois, prix : 80 francs par mois)

CENTR'ELLE (NE)

C'est la nouvelle **permanence bimensuelle** du Centre de Liaison des Associations Féminines neuchâteloises, destinée à toutes les femmes en quête de renseignements sur les problèmes les plus divers (du droit de recyclage, de la vie conjugale aux loisirs) ou simplement désireuses de rencontrer d'autres femmes autour d'un café.

Adresse : faubourg de l'Hôpital 19 a, à Neuchâtel. Tél. 038/244 055

Horaires : le premier mardi de chaque mois, de 9 à 11 heures, et le troisième jeudi, de 17 à 19 heures.

LA BIBLIOTHEQUE DE L'ADF - LAUSANNE

vous invite à venir emprunter ses nouvelles acquisitions (Eglantine 6, Lausanne), entre autres :

- Woolf Virginia/Sackville-West Vita : Correspondance, éd. Stock 1985.
- Woolf Virginia : Journal (version intégrale), tome 1 (1915-1918), éd. Stock 1983, tome II (1919-22), tome III (1923-27)
- Morante Elsa : Aracoeli, éd. Gallimard 1984.
- Neumann-Buber Margarete : Milena, éd. Seuil 1986.
- Singer Christiane : Les âges de la vie, éd. Albin Michel 1984.
- Szpiner Francis : Une affaire de femmes, Paris 1943, exécution d'une avorteuse, éd. Baland 1986.
- Jamis Rauda : Frida Kahlo, Presses de La Renaissance 1985.
- Thurman Judith : Karen Blixen, éd. Seghers 1986.

LYCEUM-CLUB

Rue de Bourg 15
1003 Lausanne

Vendredi 19 septembre, à 17 h : Einoël Rey et Jean-Marie Bouchain, éditeur, présentent deux romans de notre amie lycéenne : « Réceptacle » et « Voile soulevé ». Einoël présentera également ses distiques (à paraître). Entrée non membres : Fr. 3.— Signatures.

Vendredi 26 septembre, à 17 h : récital d'Yvonne Burren, soprano, accompagnée au piano par Janine Gaudibert. Œuvres de J. Brahms, A. Honegger, F. Martin, G. Gershwin, L. Bernstein, J. Kern et Fr. Loewe. Entrée non membres : Fr. 7.—

Vendredi 3 octobre, de 14 h à 21 h : marché aux puces

Samedi 4 octobre, de 9 h à 16 h 30 : marché aux puces

IMPOTS VAUDOIS (SUITE)

Dans notre numéro de mai, nous vous avons présenté le projet de loi d'impôts qui proposait la grande nouveauté du quotient familial. Ce projet a été accepté, à quelques modifications près.

La modification la plus importante est sans doute l'amendement Perreaud qui introduit un quotient particulier pour le parent seul (ayant enfant à charge). Rappelons que l'on divise le revenu total d'un couple par le facteur 1,8 (+ 0,5 par enfant à charge) pour déterminer le taux applicable à ce revenu total. Les familles monoparentales avaient, selon le projet, droit au facteur 1 (= adulte seul) + 0,5 par enfant. Le Grand Conseil dans sa majorité a tenu à corriger cette situation en introduisant ce facteur spécial de 1,3. Le Conseil d'Etat s'est déclaré d'accord avec cette correction vu que dans l'ancien système, désormais supprimé, du double barème, les familles monoparentales bénéficiaient du même barème B que les couples.

Certains députés, des libéraux notamment, s'opposèrent à l'amendement Perreaud estimant qu'il déséquilibrait le système basé sur trois situations économiques distinctes : 1) adulte seul = 1 ; 2) couple = 1,8 ; 3) enfant = 0,5. L'introduction d'une situation fiscale intermédiaire

ne se justifiait pas à leurs yeux et il valait mieux tenter de trouver une solution au problème des frais d'acquisition du revenu. Suzette Sandoz, députée libérale, se propose de déposer une motion à ce sujet. Il n'est pas juste, à son avis, de traiter différemment la famille monoparentale et la famille biparentale, les frais supplémentaires qu'elle peut avoir venant du fait qu'on exerce une activité lucrative et non pas du fait qu'on a des enfants. Trouver une solution au problème des frais d'acquisition du revenu résoudrait donc cette question et également celle du couple dont les deux conjoints exercent une activité lucrative. Ces derniers, en effet, payeront, selon la nouvelle loi, les mêmes impôts qu'un couple à un seul gain.

Le chapitre « loi d'impôt » est donc loin d'être clos, nous y reviendrons, tout en étant conscientes que — comme le disait un sage — « corriger une injustice dans une loi d'impôt, c'est introduire une autre injustice » ! — (ap)

Stéréotypes dans les livres scolaires

Le député socialiste François Geyer a déposé une motion à ce sujet, motion qui sera développée à la session de septembre. Nous y reviendrons donc.

UNE BIBLIOTHEQUE FEMINISTE A GENEVE

A l'initiative du Centre F-Information*, un projet est en cours pour créer une Bibliothèque-Femmes à Genève. Dans l'idéal, la bibliothèque serait située dans la Maison de la Madeleine, où siège déjà le Centre F-Information, ou juste en face, dans les locaux de la Bibliothèque municipale, qui se doterait ainsi d'une section féministe. La priorité serait donnée aux ouvrages, rapports et documents qu'on ne trouve pas à Genève concernant la condition féminine en Suisse, à l'abonnement à des revues féministes, ainsi qu'à la littérature féministe et de connaissance de soi anglo-saxonne, difficile à se procurer en Suisse. Une étroite collaboration devrait se faire entre les différentes associations genevoises (ISIS, Femmes Féminisme Recherche, section GE, American Women's Club, Inédite, etc.), tant pour la constitution du fonds de bibliothèque que pour en faciliter l'accès aux intéressé(e)s. Pour toutes celles qui désireraient s'associer à la mise en œuvre de la Bibliothèque-Femmes à Genève, une première rencontre est prévue le jeudi 25 septembre, à 20 heures, au Centre F-Information. — (mc)

* 1, rue des Barrières (Taverne de la Madeleine), Genève, tél. 21 28 28.

identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.

Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.

Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

BCG 